

**2^{ème} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 07 DECEMBRE
20 HEURES 30**

**Matière de l'acte : 7. FINANCES LOCALES
Sous-matière de l'acte : 7.5 Subventions**

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Date de convocation
Le 30 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Et le jeudi sept décembre à vingt heure trente,
Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Éric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, ARNAUD Jérôme, BERTRAND Michèle.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : TOLETTI Patrick procuration PLUTINO Antoine, JALLIFFIER-ARDENT Catherine procuration NADAL Laurent, FANTON Pascale Absente.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal.

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION « SYNDICAT DES VIGNERONS
COTES DU RHONE DE CAVILLARGUES »**

Mr le Maire s'exprime en ces termes :

La commune a reçu un courrier de l'association « SYNDICAT DES VIGNERONS COTES DU RHONE DE CAVILLARGUES ».

Elle sollicite une subvention pour les festivités 2023 « Bodega 2023 et soirée de Noël ».

Monsieur le Maire propose de soutenir l'association, avec une subvention complémentaire de 350 €.

Le conseil Municipal, l'exposé entendu et à l'unanimité :

Approuve le versement d'une subvention complémentaire de 350 € à l'association SYNDICAT DES VIGNERONS COTES DU RHONE DE CAVILLARGUES » sur la base des crédits ouverts sur l'exercice 2023, à l'article 6574.

Ainsi fait les jour, mois, an susdits.

Envoyé en préfecture le 11/12/2023
Reçu en préfecture le 11/12/2023
Publié le
ID : 030-213000763-20231207-D2023_075-DE

Le Maire,
Laurent NADAL

